

Sausvacie

Nom : <b>Sausvacie</b> Prénoms : <b>Bernard</b> Surnoms :	Numéro matricule du recrutement : <b>1608</b> Classe de mobilisation :																																					
ÉTAT CIVIL.																																						
Né le <b>5 Septembre 1894</b> , à <b>St-Martial de Gimel</b> , canton d <b>TULLE-SUD</b> , département d <b>CORRÈZE</b> , résidant à <b>St-Martial de Gimel</b> , canton d <b>TULLE-SUD</b> , département d <b>CORRÈZE</b> , profession d <b>CULTIVATEUR</b> , fils d <b>Etienne</b> et de <b>Neurat Marguerite</b> , domiciliés à <b>St-Martial de Gimel</b> canton d <b>TULLE-SUD</b> , département d <b>CORRÈZE</b> Marié à :																																						
DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.																																						
Inscrit sous le n° <b>109</b> de la liste du canton d <b>TULLE-SUD</b> Classé dans la <b>1</b> partie de la liste en 1914.																																						
DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.																																						
Incorpore à compter du <b>1<sup>er</sup> septembre 1914</b> <b>ACTIVÉ AU CORPS LE 6 AOÛT 1914</b> Préparé pour la réforme RPA avec gratification renouvelable de 7 <sup>e</sup> catégorie par la Commune de Tulle du 20 septembre 1915 pour impotences du bras gauche. Partit au 13 <sup>e</sup> Rég <sup>t</sup> d'Infanterie le 19 Mars 1915. Réformé v. 3 par RPA le 14 Juin 1915 - RDC le dit jour - se retire à <b>St-Martial de Gimel - Corrèze</b> . <b>Décédé le 5 août 1914 à St-Martial de Gimel</b> Partit aux armées le 11 décembre 1914 - Blessé gravement le 7 août 1915																																						
Armée active. } <b>16<sup>e</sup> REG<sup>t</sup> D'IMP<sup>e</sup></b> Armée territoriale et réserve de l'armée active. } <b>réformé définitivement</b> Armée territoriale et sa réserve. } <b>Décédé</b> ES à la Veuve de l'Intendant en décembre 1915	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <th colspan="2">CORPS D'AFFECTATION.</th> <th colspan="2">NUMÉROS</th> </tr> <tr> <td></td> <td>au contrôle spécial.</td> <td>MATRICULE ou n° département.</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td><b>5467</b></td> <td><b>11254</b></td> </tr> </table>	CORPS D'AFFECTATION.		NUMÉROS			au contrôle spécial.	MATRICULE ou n° département.				<b>5467</b>	<b>11254</b>																									
CORPS D'AFFECTATION.		NUMÉROS																																				
	au contrôle spécial.	MATRICULE ou n° département.																																				
		<b>5467</b>	<b>11254</b>																																			
LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE SERVICE OU DE RÉSIDENCE.																																						
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th>Dates.</th> <th>Communes.</th> <th>Subdivisions de région</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Dates.	Communes.	Subdivisions de région				ES à la Veuve de l'Intendant en décembre 1915 Ill. congé en 1915-16																															
Dates.	Communes.	Subdivisions de région																																				
ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES ET CONDAMNATIONS.																																						
BLESSURES, CITATIONS, DÉCORATIONS, ETC.																																						
Blessure de guerre à l'infirmerie fracture comminée de l'avant bras gauche par balle (Bretagne de guerre)																																						
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;">du 5.9.14 au 14.12.14</td> <td style="width: 20%;">dans l'Armée active</td> <td style="width: 20%;">du</td> <td style="width: 20%;">au</td> </tr> <tr> <td></td> <td>du 15.12.14 au 4.4.15</td> <td>publ. blessé CD</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td>du 5.4.15 au 30.1.16</td> <td>Requiert de blessé CD du 21.1.16</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td rowspan="4" style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">PÉRIODES D'EXERCICES.</td> <td>Réserve...</td> <td>2<sup>e</sup> dans l</td> <td>du</td> <td>au</td> </tr> <tr> <td>Supplémentaires</td> <td>dans l</td> <td>du</td> <td>au</td> </tr> <tr> <td>Armée territoriale</td> <td>dans l</td> <td>du</td> <td>au</td> </tr> <tr> <td>Supplémentaires</td> <td>dans l</td> <td>du</td> <td>au</td> </tr> <tr> <td></td> <td colspan="2">Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication.</td> <td>Du</td> <td>au</td> </tr> </table>		du 5.9.14 au 14.12.14	dans l'Armée active	du	au		du 15.12.14 au 4.4.15	publ. blessé CD				du 5.4.15 au 30.1.16	Requiert de blessé CD du 21.1.16			PÉRIODES D'EXERCICES.	Réserve...	2 <sup>e</sup> dans l	du	au	Supplémentaires	dans l	du	au	Armée territoriale	dans l	du	au	Supplémentaires	dans l	du	au		Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication.		Du	au	Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, emba, etc.).
	du 5.9.14 au 14.12.14	dans l'Armée active	du	au																																		
	du 15.12.14 au 4.4.15	publ. blessé CD																																				
	du 5.4.15 au 30.1.16	Requiert de blessé CD du 21.1.16																																				
PÉRIODES D'EXERCICES.	Réserve...	2 <sup>e</sup> dans l	du	au																																		
	Supplémentaires	dans l	du	au																																		
	Armée territoriale	dans l	du	au																																		
	Supplémentaires	dans l	du	au																																		
	Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication.		Du	au																																		

Combattant 26/9/14  
 révisé 18-7-21